Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

étaples sur mer

Délibération n°8	Conseil Municipal du 11 avril 2018
FINANCES	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires

Le Mercredi 11 Avril deux mille dix huit à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 05/04/2018

Membres présents : 26

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 12/04/2018

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOIS1N, Madame Maryse MAILLART, **Adjoints,** Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Laurie CAFFIER, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Stéphane SAGNIER Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Yvon BRIHIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Charlotte PERRAULT à Madame Maryse MAILLART, Monsieur Christian RAMET à Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Angélique COUSIN à Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Stéphanie CODRON à Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Georges BOUCHART à Madame Monique VAMBRE, Monsieur Pascal THIEBAUX à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR ;

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 1 – Monsieur Jean-Paul HAGNERE

Votants : 32

Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER

Objet :
Budget annexe Zone Artisanale
Adoption du compte de gestion 2017

Rapporteur : Monsieur Philippe FAIT, Maire

Synthèse de la délibération :	Budget annexe Zone Artisanale - Adoption du compte de gestion 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31,

Considérant l'identité de valeurs entre le compte de gestion de l'année 2017 de Madame la Trésorière de la Ville d'Etaples-sur-mer et le compte administratif de l'année 2017 de Monsieur le Maire de la Ville d'Etaples-sur-mer,

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 062215 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. ETAPLES ETABLISSEMENT : ZONE ARTISANALE D ETAPLES

Résultats budgétaires de l'exercice

11500 - ZONE ARTISANALE D ETAPLES Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	153 884,03	405 327,71	559 211,74
Titres de recette émis (b)	0,00	0,00	0,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	0,00	0,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	153 884,03	405 327,71	559 211,74
Mandats émis (f)	0,00	0,00	0,00
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Depenses nettes (h = f - g)	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	0,00	0,00
(h - d) Déficit	0,00	0,00	0,00

Après lecture des chiffres, il est proposé d'adopter le compte de gestion 2017 de la Trésorière Municipale relatif au budget annexe Zone Artisanale dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

La délibération est adoptée par 32 voix pour.

Vu pour être affiché le 12 avril 2018 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.